

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2012**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. Le sous-ministre adjoint, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social (SPPEDS), devrait évaluer la situation et déterminer le meilleur moyen de financer le logement dans les réserves.</p>	<p>- Dans l'optique des objectifs ministériels de transfert des responsabilités et de responsabilisation des Premières Nations, le SPPEDS recommande que les collectivités assujetties à la politique sur le logement de 1996 continuent de recevoir un financement global. Les 220 collectivités qui font encore partie du programme de subventions ciblées continueront de recevoir un financement ponctuel pour chaque projet.</p> <p>- Le Secteur des opérations régionales (SOR) évaluera le programme de logement pour s'assurer qu'il est conforme à la nouvelle approche ministérielle normalisée des accords de financement des Premières Nations, en particulier la nouvelle Politique sur les paiements de transfert, qui tient compte de la capacité des Premières Nations sous l'angle du continuum du développement communautaire.</p>	<p>Terminé</p> <p>T4, 2011-2012</p>	<p>A) État : Aucun changement à l'état</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 30 septembre 2011 :</p> <p>Il n'est pas nécessaire d'apporter des changements à la structure actuelle de financement des logements.</p> <p>B) État : Terminé, demande de fermeture de dossier.</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 30 septembre 2011 : Le PIE d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, duquel provient une partie du financement destiné aux logements, a été évalué aux fins de conformité avec la nouvelle Politique sur les paiements de transfert. On a évalué les bénéficiaires des Premières Nations sur les plans de la capacité et des risques à l'aide du processus d'évaluation générale et on a établi les relations en matière de financement en fonction des résultats obtenus.</p> <p>Commentaire du Secteur de la vérification et de l'évaluation (SVE) : Dossier clos – mise en œuvre terminée.</p>
<p>2. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, devrait définir et mettre en œuvre une méthode d'affectation des fonds pour le logement qui reflète les besoins au niveau des régions et des collectivités des</p>	<p>- En réponse à la nouvelle Politique sur les paiements de transfert, le SPPEDS, en collaboration avec le Secteur du dirigeant principal des finances (DPF), le SOR et les bureaux régionaux, étudiera des options en</p>	<p>T3, 2011-2012</p>	<p>a) État : Terminé</p> <p>Mise à jour/justification : En date du 31 mars 2012 : En date du 30 septembre 2012, on recommande de fermer ce</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2012**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
Premières Nations.	<p>vue d'améliorer les méthodes et le processus de répartition des fonds du Programme d'immobilisations et d'entretien (PIE) de l'administration centrale aux régions (financement de base et financement secondaire).</p> <p>- Le SPPEDS, en partenariat avec le SOR, fera partie d'un groupe de travail sur les petits projets d'immobilisations avec les régions pour examiner les processus relatifs aux petits projets d'immobilisations et élaborer des procédures renforcées pour la gestion du financement des petits projets d'immobilisations.</p>	T3, 2011-2012	<p>dossier.</p> <p>b) État : En cours Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2012 : Les discussions préliminaires sur l'examen des processus liés aux petites immobilisations sont en cours.</p> <p>SVE : Largement mise en œuvre. Les conclusions des vérifications d'Attawapiskat et d'autres projets seront prises en compte afin d'améliorer la procédure de financement des petites immobilisations.</p>
3. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, en collaboration avec le sous-ministre adjoint principal du SOR, devrait diriger un examen des indicateurs de rendement et de l'information connexe à recueillir au sujet du logement dans les réserves pour s'assurer qu'ils sont alignés sur la conception du programme de logement du Ministère et qu'ils sont en mesure de démontrer la production des résultats attendus.	- Le SPPEDS veillera, avec l'appui du SOR, à ce que les indicateurs de rendement clés (IRC) pour le logement soient alignés plus directement sur la conception du programme et les rôles et responsabilités d'AADNC.	T1, 2011-2012	<p>État : Terminé</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2011 :</p> <p>Commentaire du SVE : Dossier clos – Mise en œuvre terminée</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2012**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			SVE : Largement mise en œuvre. On recommande de clore le dossier.
5. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, devrait assurer l'élaboration et la diffusion de lignes directrices nationales détaillées pour gérer la composante logement du Programme d'immobilisations et d'entretien.	<p>- La composante logement du PIE comprend le financement de petits projets d'immobilisation pour les Premières Nations auxquels s'appliquent la politique sur le logement de 1996 et les subventions directes au logement fondées sur des propositions pour les Premières Nations qui n'ont pas adopté la politique de 1996. Un document énonçant des lignes directrices pratiques sur les questions clés concernant la politique sur le logement et la mise en œuvre de cette politique sera élaboré et diffusé.</p> <p>- En plus du PIE, les garanties d'emprunt ministérielles (GEM) constituent une composante essentielle pour faciliter la construction de logements sociaux dans les réserves (subvention de logement social de la SCHL en vertu de l'article 95 de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>). Compte tenu de l'importance des GEM et de la nécessité d'en uniformiser la mise en œuvre, la priorité est accordée à la révision et à la clarification de la politique sur les GEM et à l'élaboration d'un manuel national des GEM.</p>	<p>T2, 2011-2012</p> <p>Terminé</p>	<p>A) État : En cours, date de fin prévue : T2 de 2012-2013 Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2012, AADNC a consigné les rôles et les responsabilités détaillés. L'Assemblée des Premières Nations organisera une réunion du groupe de travail afin de rédiger un document conjoint sur les rôles et les responsabilités des principaux intervenants en matière de logement. La trousse à outils est terminée et a été diffusée.</p> <p>B) État : Terminé Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2012 : à la suite de la mise à jour du 30 septembre 2012, on recommande de fermer ce dossier.</p> <p>SVE : Mise en œuvre en cours. Le dossier sera fermé dès que les lignes directrices sur la composante du logement du PIE seront terminées et communiquées à l'ensemble du Ministère.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2012**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>6. Le sous-ministre adjoint principal, SOR, en collaboration avec le sous-ministre adjoint, SPPEDES, devrait veiller à ce que le risque que les logements des Premières Nations ne soient pas transférés à des propriétaires individuels, comme l'exigent les projets de logement du marché, soit adéquatement géré.</p>	<p>- AADNC a déjà pris des mesures importantes pour atténuer ce risque par l'organisation d'ateliers dans les régions et avec les Premières Nations sur la manière de réussir la mise en œuvre de la composante relative à la conversion de logements du marché du Plan d'action économique du Canada (PAEC), notamment en fournissant des exemples de gabarit pour la préparation de documents de transfert à l'usage des Premières Nations.</p>	T3, 2010-2011	<p>État : Terminé</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2011 :</p> <p>Des activités de surveillance ont eu lieu, mais aucun bureau régional n'a exprimé le besoin d'avoir un plan de gestion du risque.</p> <p>Commentaire du SVE : Dossier clos – Mise en œuvre terminée</p>
	<p>- Le personnel du SOR surveille activement les questions liées à l'élément logements du marché.</p>	T4, 2010-2011	
	<p>- Le SPPEDES et le SOR continueront d'assurer une surveillance et ils élaboreront un plan de gestion du risque au besoin.</p>	T3, 2010-2011	
<p>7. Le sous-ministre adjoint, SPPEDES, en collaboration avec le sous-ministre adjoint principal, SOR, devrait veiller à ce que l'élaboration des méthodes d'évaluation des projets et de décision en matière de financement reflète les besoins régionaux lors de la conception de programmes ou d'initiatives futurs similaires pour les logements financés dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.</p>	<p>- Le nouveau cadre de contrôle de gestion (CCG) d'AADNC clarifie les rôles et responsabilités ainsi que les processus d'approbation parallèlement à la mise en œuvre du PAEC. Le SOR poursuit sa collaboration avec les régions pour assurer la mise en œuvre intégrale du CCG et transmettra la rétroaction des régions au SPPEDES pour que celui-ci en tienne compte dans les révisions futures.</p>	T4, 2010-2011	<p>État : Terminé</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2011 :</p> <p>Le nouveau CCG devant être présenté au Comité des opérations devrait être prêt en avril 2011.</p>
	<p>- Le SPPEDES et le SOR documentent les leçons tirées de l'expérience des projets</p>	T4, 2010-2011	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2012**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) <i>DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	déoulant du PAEC afin d'être prêts si de nouvelles occasions de programme pour des projets fondés sur des propositions se présentent.		Commentaire du SVE : La recommandation sera classée lorsque la date aura été confirmée et que le Comité des opérations aura donné son approbation.